

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Train de banlieue régional : un premier test sur la Côte-de-Beaupré

BEAUPRÉ, le 11 juillet 2016 – Suite à la conclusion d'ententes avec Réseau Charlevoix et le Parc de la Chute-Montmorency, Développement Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUMobile, le service de transport collectif et adapté des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, est heureux d'annoncer que les détenteurs de tout laissez-passer mensuel valide sur le réseau de PLUMobile pourront utiliser le Train de Charlevoix et le téléphérique du Parc de la Chute-Montmorency sans frais supplémentaire.

Pour se prévaloir de cette offre, l'utilisateur du transport en commun devra présenter son laissez-passer au moment de l'embarquement dans le train et dans le téléphérique. Alors que le train permettra de voyager entre la gare de Sainte-Anne-de-Beaupré et la gare de la Chute, le téléphérique du Parc de la Chute-Montmorency permettra à l'utilisateur d'accéder au sommet de la Chute et d'utiliser les services du Réseau transport de la Capitale (RTC) pour rejoindre la ville de Québec.

Du 11 juin au 9 octobre, le Train de Charlevoix est en opération du mercredi au dimanche. Trois départs (7h35, 12h35, 17h35) en direction de Québec sont offerts de la gare de Sainte-Anne-de-Beaupré et trois départs (8h30, 13h30, 18h30) en direction de Sainte-Anne-de-Beaupré sont offerts de la gare du Parc de la Chute-Montmorency. Le téléphérique est offert tous les jours selon un horaire variable en fonction de la saison, pour connaître l'horaire complet, visitez le <http://www.sepaq.com/ct/pcm/>

«La conclusion de ces ententes démontre bien toute la synergie déployée lorsque plusieurs partenaires s'unissent. Ainsi, nous optimisons les différentes ressources de transport en place et nous améliorons la mobilité des résidents de la Côte-de-Beaupré. Ces deux équipements touristiques accueillant des milliers de visiteurs chaque année deviennent des partenaires incontournables du transport collectif. Au nom des utilisateurs de PLUMobile, je les remercie» mentionne M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré (CLD), gestionnaire de PLUMobile.

«Le Parc de la Chute-Montmorency étant situé à l'entrée de la Côte-de-Beaupré, il était naturel pour nous de s'impliquer dans ce projet avec PLUMobile. Nous sommes heureux que de notre implication permette d'accroître l'accessibilité de la Côte-de-Beaupré par l'utilisation du transport en commun et ainsi agir sur la réduction des gaz à effet de serre (GES)», ajoute Mme Nancy Bolduc, directrice du Parc de la Chute Montmorency.

«Cette entente est pour nous un premier pas encourageant quant à notre implication dans l'offre de transport en commun entre la Côte-de-Beaupré et la ville de Québec. Je suis très contente que le Train de Charlevoix puisse faire partie de l'offre de PLUMobile, et cette entente donne le ton au désir de rendre les régions plus accessibles, et ce de façon le plus écoresponsable possible» souligne Mme Nancy Belley, directrice générale de Réseau Charlevoix.

À propos du Parc de la Chute-Montmorency

Le Parc de la Chute-Montmorency est un centre touristique appartenant à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Situé à quelques minutes de la ville de Québec, l'imposante chute Montmorency domine le paysage. Le parc est ouvert à l'année et offre différents services et activités. Visitez le site internet (sepaq.com/ct/pcm) pour en connaître davantage. Il est situé au 5300, boulevard Sainte-Anne, dans l'arrondissement de Beauport à Québec.

À propos du Train de Charlevoix

Le Train de Charlevoix est opéré par Réseau Charlevoix dans une vision de développement écoresponsable qui encourage les partenariats et les retombées locales tant économiques que sociales. Son but est d'offrir une alternative de transport en commun respectueuse et sécuritaire ainsi qu'une expérience touristique unique – voire spectaculaire – entre la ville de Québec, la Côte-de-Beaupré et les villes et villages côtiers de Charlevoix.

À propos de PLUMobile

PLUMobile est le service de transport collectif et adapté de la Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans. Les autobus de PLUMobile permettent aux résidents et touristes de se déplacer autant le matin, le midi que le soir. PLUMobile offre une multitude de trajets et un horaire complet vers les principaux secteurs au nord-est de la ville de Québec. Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par Développement Côte-de-Beaupré (CLD). Les activités de PLUMobile sont soutenues financièrement par Desjardins, la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses municipalités, la MRC de l'île d'Orléans et ses municipalités, la Communauté métropolitaine de Québec, le Pacte rural de la MRC de l'île d'Orléans, le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et le Fonds vert.

-30-



Pour information : Bernard Paré, directeur général
Développement Côte-de-Beaupré (CLD) / PLUMobile
Tél. : 418 827-8484 / 1 866 824-1433
Site Internet : www.plumobile.ca

TRAIN
de Charlevoix

 Parc de la
Chute-Montmorency